



Tous en grève mardi 31 mars ! Tous au rassemblement devant le rectorat à 13h30 !

Face à un budget d'austérité qui augmente à coups de milliards le budget des armées et qui sacrifie celui de l'éducation avec 3200 suppressions de postes d'enseignants dont 1900 dans le 1er degré et 1300 dans le 2nd degré, il y a urgence, école en danger !

Sous couvert de baisse démographique et d'une logique comptable, le gouvernement en profite pour désosser l'école publique au détriment des élèves et des personnels.

Cette baisse démographique doit servir à stopper l'effondrement des les conditions d'enseignement et de travail !

Notre département de l'Hérault, parmi les plus pauvres de France n'est pas épargné ; La carte de l'éducation prioritaire reste inchangée, malgré des besoins sociaux criants.

Dans le premier degré, alors que la baisse démographique est minime (3 élèves par école en moyenne), la suppression de 20 postes entraîne des dizaines de fermetures de classes qui vont fragiliser, par l'augmentation des effectifs des classes, des écoles déjà en grande difficulté. S'y ajoutent les nombreux postes pris pour la mise en place des PAS (pôle d'appui à la scolarité).

La fusion des brigades de remplaçants va dégrader le remplacement et les conditions de travail des personnels, nous en demandons l'annulation.

Dans les collèges et les lycées, les fermetures de divisions vont entraîner des classes davantage surchargées et une dégradation inacceptable des conditions d'enseignement et de travail. Les personnels manquent partout : enseignants, AESH, vie scolaire, administratifs, sociaux, santé.

Les conditions de travail des AESH traités comme des pions, avec toujours plus d'élèves à accompagner et maintenus dans la précarité est inacceptable.

Nous appelons à la mobilisation de tous, personnels et parents d'élèves pour obtenir :

- **l'annulation de ces suppressions de postes**
- **l'annulation de la fusion des remplaçants**
- **la création de tous les postes nécessaires : enseignants, AESH, AED, CPE**
- **la création des centaines de places nécessaires en établissements spécialisés**